

**Juin 2017**

Présentation de l'étude

**L'eau,**

**Valeur d'aménagement**  
dans le Nord Franche-Comté

**synthèse des échanges**  
**et des débats**

# déroulement

Le 8 juin 2017, l'ADU a présenté à ses partenaires l'étude « Eau valeur d'aménagement dans le Nord Franche-Comté ».

Cette étude a été confiée aux agences d'urbanisme du Territoire de Belfort (AUTB) et du Pays de Montbéliard (ADU) par la DREAL Bourgogne Franche-Comté.

Plus de 40 participants ont pu échanger et débattre sur les enjeux et les perspectives liés à l'eau pour le territoire. Parmi eux :

- ✓ 11 élus,
- ✓ 12 techniciens des communes, de l'agglomération, du département,
- ✓ 6 représentants de l'Etat et établissements publics (DREAL, DDT, Agence de l'Eau, EPTB),
- ✓ 5 consulaires,
- ✓ 5 membres du conseil de développement du Pays de Montbéliard.

**La présentation des grandes conclusions de l'étude a suscité un intérêt partagé parmi les participants.** Les rivières, très présentes dans le Nord Franche-Comté structurent le paysage et le développement des territoires. La trame bleue, malgré une ramification très dense reste discrète, peu accessible en raison d'une privatisation d'une grande partie des berges, voire invisible suite à des travaux de recouvrement de cours d'eau.

Pourtant l'eau est reconnue comme un élément très valorisant pour renforcer l'attractivité du territoire. **Les rivières pourraient être le support de développement d'un projet urbain, touristique et environnemental à l'échelle du Nord Franche-Comté mais aussi plus localement à l'échelle intercommunale.**

## comment concilier renouvellement économique et urbain et protection contre les inondations ?

Dans le tissu urbain, de nombreux potentiels fonciers de densification et de renouvellement urbain existent. Ils sont stratégiques pour le territoire car fréquemment situés au contact immédiat des centres villes et de leurs services et équipements, en vitrine d'axes structurants et ils bénéficient d'atouts paysagers et environnementaux liés à leurs localisations en rives de cours d'eau ou à une architecture emblématique. Ces sites sont en grande majorité exposés au risque inondation.

Le renouvellement de ces sites est donc particulièrement complexe et les collectivités locales sont confrontées à deux doctrines nationales qui s'appliquent de manière contradictoires sur le Nord Franche-Comté : favoriser le renouvellement urbain pour limiter la consommation d'espaces et interdire de manière plus ou moins stricte la construction dans les espaces inondables.

Afin de concilier ces principes, les collectivités locales pourraient engager une action collective avec les services de l'Etat sur la base d'un propos étayé sur les sites de forts enjeux de renouvellement urbain (vision globale et devenir des sites). Les objectifs de ces échanges pourraient-être :

- de mettre à jour les enjeux pris en compte dans les PPRI les plus anciens (Doubs Allan en particulier),
- d'affiner les niveaux d'aléas sur les sites à enjeux économiques et urbains par des études hydrauliques plus approfondies,
- de réfléchir à de nouveaux modes constructifs permettant le développement d'une ville résiliente,
- d'améliorer la situation hydraulique de sites très urbanisés par un renouvellement intégrant des aménagements d'espaces publics urbains et paysagers.





Ce type d'aménagements permet l'articulation avec d'autres politiques et démarches du territoire. Par exemple :

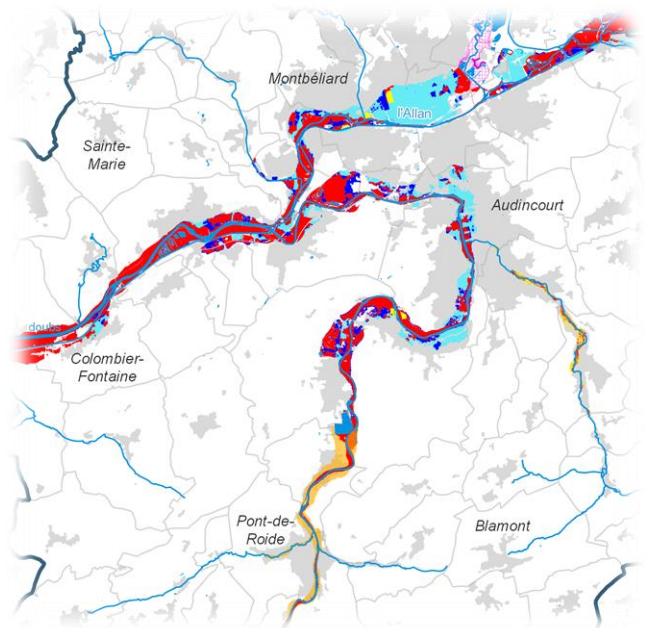
- Le schéma touristique,
- La nature en ville, la Trame Verte et Bleue,
- Le développement des déplacements piétonniers et cyclables,
- Les actions en faveur du logement : renouvellement, résorption de la vacance (en particulier dans les centres),
- La revitalisation commerciale,
- La gestion alternative des eaux pluviales,
- Etc.

De façon générale, l'intégration de l'eau dans les aménagements permet de trouver, ou retrouver de nouveaux usages de l'espace public, de trouver ou retrouver le plaisir de vivre en ville ou de la fréquenter, d'augmenter la valeur foncière et immobilière des logements, commerces, locaux à proximité.

## **l'intégration de l'eau aux espaces publics**

La présence de l'eau est actuellement très discrète, voire invisible dans l'aménagement des espaces publics...alors que le territoire est irrigué par de nombreuses rivières qui ont été à l'origine de son développement.

Les aménagements mettant en scène les rivières ou l'eau dans les milieux urbains sont un moyen de renforcer l'attractivité du territoire et en particulier des centralités urbaines.





## la gestion alternative des eaux pluviales

La gestion alternative des eaux pluviales qui cherche à permettre la meilleure infiltration apparaît comme nécessaire pour se protéger des inondations de ruissellement. De plus, dans un contexte de maîtrise des finances publiques, les aménagements d'infiltrations des eaux (noues,...) sont une alternative au « tout tuyau » et permettent la création d'espace publics de qualité. L'agglomération de Montbéliard s'est engagée depuis plus de 15 ans dans cette politique. La généralisation de ces pratiques se pose aujourd'hui sur le nouveau périmètre de l'intercommunalité.

## les Plans de Rivière : une approche stratégique et opérationnelle

Les plans de rivières apparaissent comme un moyen de valorisation des potentiels liés à l'eau pour l'ensemble du Nord Franche-Comté.

Un plan de rivière permet d'engager une réflexion globale d'aménagement et à long terme sur un linéaire de rivière, puis de définir des outils et des moyens opérationnels et de phaser et programmer des actions. Il est complémentaire des contrats de rivières, parfois portés par l'EPTB, qui s'attachent à travailler sur la gestion des milieux aquatiques, la qualité des eaux, la gestion de la ressource. Ainsi, une véritable démarche intégrée considérant l'ensemble des enjeux liés à l'eau et partagée entre les acteurs de l'aménagement est susceptible d'être mise en œuvre.

La définition de plans de rivières permettrait de construire l'ossature d'un projet urbain intercommunal à l'échelle des agglomérations et des territoires de SCoT, voire entre les SCoT du Nord Franche-Comté. Les différentes composantes liées à l'eau pourraient être prises en compte : gestion des milieux aquatiques (intégré aux actions du SAGE et des contrats de rivières), renouvellement urbain, relations entre les milieux urbains et ruraux, développement touristique, déplacements, etc.

Cette démarche permettrait d'engager des actions concrètes pour renforcer l'attractivité du territoire en ayant une approche globale. Elle serait également l'occasion de mettre à plat l'ensemble des obligations juridiques à considérer pour toute intervention aux abords des rivières.

Lire [l'étude complète](#)

Lire [la présentation](#)

Voir [le film](#)

